

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

**Arrêté du 27 novembre 2014 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants
à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des pédicures-podologues**

NOR : AFSS1430887A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 145-7;
Vu la proposition conjointe du médecin-conseil national de la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole et du médecin-conseil national du Régime social des indépendants en date du 26 juin 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du Conseil national de l'ordre des pédicures-podologues :

- 1° En qualité de titulaire : le docteur Philippe LABATUT.
- 2° En qualité de suppléants : les docteurs Michel LEROY, Jean-Luc MICHEL, Jean DELIGNE, Arlette REBERT et Philippe PEREZ.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 27 novembre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU